

SÉANCE DU 07 AVRIL 2015 à 18 H 30

L'an **deux mille quinze**, le sept avril 2015 à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune d'ESCOUSSANS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Eric DENISSE, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2015

Étaient présents : MM. CHATELIER Jean-Jacques, TAINGUY Jérôme, OLIVIER Jean-Jacques, CAILLEUX Olivier

Mmes DOS SANTOS Laurence, BELLIARD Myriam, ROQUES Marie-Claude, CANER Nathaly CHASTANIER Marie

Absent représenté : M. VIMENEY Pascal par M. CHATELIER Jean-Jacques

Secrétaire de Séance : M. OLIVIER Jean-Louis

La séance est ouverte à 18 h 48. Le procès-verbal de la réunion du 09 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION 2015-08 : VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2015

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les dotations de l'Etat sont en baisse jusqu'en 2017. Afin de pouvoir réaliser l'investissement prévu, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter les taux comme suit pour l'année 2015 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter les taux dans les rôles.

La décision du Conseil Municipal est inscrite sur l'état de notification 2015 comme suit :

Taxes	Taux fixés	Bases d'imposition prév. 2015	Produit correspondant
d'habitation	18.34%	201 400	36 936 €
foncier bâti	15.03%	137 400	20 651 €
foncier non bâti	63.17%	24 700	15 602 €
CFE	36.32%	10 500	3 813 €
TOTAL			77 002 €

DÉLIBÉRATION 2015-09 : AFFECTATION DU RÉSULTAT POUR LE BUDGET 2015

→ Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice : Excédent : 39 217.64 €

Résultat reporté de l'exercice antérieur : Excédent : 55 819.23 €

Résultat de clôture à affecter : Excédent : 95 036.97 €

→ Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice : Excédent : 11 363.41 €

Résultat reporté de l'exercice antérieur : Excédent : 15 264.80 €
 Résultat comptable cumulé : Excédent : 26 628.21 €

Dépenses d'investissement engagées non mandatées : 8 570.00 €

Recettes d'investissement restant à réaliser : 0,00 €

Solde des restes à réaliser : - 8 570.00 €

→ Affectation du résultat de la section de fonctionnement - Résultat excédentaire

R 1068 en excédent de fonctionnement capitalisé..... 45 000.00 €

→ Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit reporté	Excédent reporté	Solde d'exécution N - 1	Solde d'exécution N - 1
D002 :	R002 : 50 036.97 €	D001 :	R001 : 26 628.21 €
			Excédent fonctionnement capitalisé
			R1068 : 45 000.00 €

DÉLIBÉRATION 2015-10 : VOTE DU BUDGET 2015

Monsieur le Maire présente le budget.

L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

-au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement

- au niveau des chapitres pour la section investissement avec opérations listées.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est « néant ». Le présent budget a été voté avec reprise des résultats.

1 / SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice		Recettes de l'exercice	
011- Charges à caractère général	56 307.00 €	70 - Produits des services	730.00 €
012 - Charges du personnel	26 779.00 €	73 – Impôts et taxes	86 028.00 €
65- Charges de gestion courante	100 023.00 €	74 – Dotations, participations	49 404.00 €
66 – Charges financières	2 046.00 €	75 – Autres produits de gestion courante	8 000.00 €
022 – Dépenses imprévues	1 000.00 €	002 - Excédent ant. reportés	50 036.00 €
014 – Reversement FNGIR	7 073.00 €		
67 – Amendes fiscales et pénales	970.00 €		
TOTAL	194 198.00 €	TOTAL	194 198.00 €

2 / SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice		Recettes de l'exercice	
N° 010- Achat de terrain	7 000.00 €	Art .1318	14 110.00 €
N° 013 – Réseaux – électrification du Bourg	2 930.00 €	Art. 1321	9 481.00 €
N° 1001- Révision de la carte communale	6 000.00 €	Art. 1323	9 258.00 €

N° 1002 - Voirie	31 673.00 €	FCTVA	2 347.00 €
N° 1004- Bâtiments communaux	30 091.00 €	Dépôts et cautionnements	770.00 €
N° 1007 – Mobilier et matériel	5 283.00€	Avance remboursable SDEEG	13 876.00 €
N° 1010- Eclairage public	600.00 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	45 000.00 €
N° 1016 - Tennis	2 000.00 €	Solde d'exécution reporté	26 628.00 €
Opérations financières			
Emprunts	9 900.00 €		
Dépôts et cautionnements	770.00 €		
Réseaux électrification	13 877.00 €		
GFP de rattachement	2 776.00 €		
Restes à réaliser	8 570.00 €		
TOTAL	121 470.00 €	TOTAL	121 470.00 €

DÉLIBÉRATION 2015-11 : SUPPRESSION DU BUDGET CCAS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le budget du CCAS n'est pas exploité depuis de nombreuses années et qu'en conséquence, il serait plus judicieux de faire l'annulation auprès de la Trésorerie.

Si nécessité pour une aide ponctuelle, des crédits sont ouverts sur le budget communal.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE l'annulation du budget CCAS
- DEMANDE à Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

DÉLIBÉRATION 2015-12 : PARTICIPATION AUX FRAIS DE SÉJOUR POUR CLASSE DE CM2

Monsieur le Maire propose qu'une participation soit faite pour le séjour du 11 au 13 mai 2015 de la classe des CM2 de l'école d'Escoussans à hauteur de 150 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la participation de 150 € pour le séjour de fin d'année de la classe de CM2 de l'école d'Escoussans ;
- DIT que cette somme sera versée directement au centre de séjour ;
- DIT que ce montant est prévu au budget au compte 6251 – Voyages et déplacements.

DÉLIBÉRATION 2015-13 : DÉGRÈVEMENT D'UN LOYER POUR LE PRESBYTÈRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les locataires du presbytère ont donné leur préavis au 30 juin 2015.

Suite à des aménagements faits à leurs frais, les locataires demandent un dégrèvement de leur dernier mois de loyer soit le mois de juin 2015.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE le dégrèvement d'un mois de loyer pour les locataires du presbytère ;
- DIT que le mois de juin 2015 sera à la charge de la commune
- DEMANDE à Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

DÉLIBÉRATION 2015-14 : CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DE LA CDC DE TARGON

La Communauté de Communes de Targon, en réunion du 10 mars 2015, a décidé à l'unanimité de ses membres de modifier la dénomination de la CDC afin d'intégrer les évolutions du découpage territorial inscrites au décret n° 2014-192 du 20 février 2014..

La dénomination proposée par l'organe délibérant de la CdC est :

Communauté de Communes du Targonnais.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la dénomination proposée par la Communauté de communes.

DÉLIBÉRATION 2015-15 : REMBOURSEMENT D'ACHAT DE FOURNITURES DE BRICOLAGE A M. OLIVIER Jean-Claude, 3^{ème} Adjoint

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'un achat urgent de fournitures de bricolage doit être fait pour bénéficier d'une promotion pour la réfection du mur de cimetière auprès du magasin BRICO DEPOT. N'ayant pas de compte client dans cette enseigne, Monsieur OLIVIER Jean-Louis se propose de faire l'avance financière pour cet achat.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE que M. OLIVIER Jean-Louis fasse l'avance ;
- DEMANDE à Monsieur le Maire de rembourser Monsieur OLIVIER Jean-Louis au vue de la facture.

QUESTIONS DIVERSES

1 / Journal Municipal :

- Le prochain journal municipal paraîtra vers le 15 mai 2015.

2 / Rappel de la venue de martine FAURE le 15 avril 2015 :

- Monsieur le Maire rappelle que Mme FAURE Martine, députée, sera présente la samedi 15 avril à la demande du conseil municipal des jeunes.

3 / Prochain conseil municipal :

- Le prochain conseil municipal est prévu le 04 mai 2015 à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Les procès-verbaux de séance du Conseil sont consultables en Mairie.

Fait et affiché à Escoussans,
Le 13 avril 2015

Le Maire,
E. DENISSE

